

COMMUNIQUÉ
28 Mars 2022

**AFFAIRE ORPEA : L'ÉTAT DOIT PRENDRE
SES RESPONSABILITÉS ET AGIR**

L'AD-PA regrette que le rapport d'enquête lié à l'affaire Orpéa n'ait pas été rendu public et que l'Etat ne tire pas toutes les conséquences des carences mises en évidence dans l'ouvrage « Les Fossoyeurs ».

Si l'Etat a raison de demander le remboursement de sommes détournées si les faits sont avérés, il doit également réinjecter 20 milliards de crédits qu'il a lui-même détournés au détriment des personnes âgées (CF note : [20 milliards d'euros détournés par les pouvoirs publics](#)).

Par ailleurs, l'Etat doit tenir un discours de vérité sur le manque criant de professionnels dans l'ensemble des structures de France, et s'engager à créer des ratios minimaux de personnel à hauteur de 8 professionnels pour 10 résidents dans un premier temps en établissement et l'équivalent à domicile.

Dans l'immédiat, l'AD-PA appelle les pouvoirs publics à créer deux postes supplémentaires dans chaque établissement et chaque service à domicile.

Les personnes âgées et les professionnels ne supportent plus d'être considérés avec mépris par les responsables politiques et appellent à une loi autonomie d'envergure axée sur ce qu'attendent les Français : plus de liberté et de considération de leurs attentes du quotidien.

C'est pourquoi, l'AD-PA appelle à changer de cap au travers de [propositions concrètes et argumentées dans sa plateforme présidentielle](#).

Pour tout contact
Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Tel : 06 37 43 34 12

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :

-  @AssociationADPA
-  <https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>
-  <http://ad-pa.blogspot.fr/>

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées